

## Chapitre XXVIII - Louis Bertin D'Amours III de Louvière

Le premier enfant à naître du deuxième mariage de Charles D'Amours fut baptisé Louis-Bertin, en 1698, à Québec. Comme ses frères, il se fit militaire et monta les échelons des grades de l'armée.

Comme militaire, Louis avait fait la connaissance de plusieurs officiers dont M. Gédéon de Catalogne, ingénieur et cartographe. Apparemment, il s'était intéressé aux installations de M. de Catalogne sur les Prairies Marsolet pour scier planches et madriers. Les absences nombreuses et prolongées de M. de Catalogne le firent négliger son moulin à scie. Et voilà qu'en 1721 M. de Catalogne fut nommé ingénieur à Louisbourg chargé de réparer les fortifications.

Pendant cette absence de M. de Catalogne à Louisbourg, Louis D'Amours avait fait des travaux considérables pour remettre en état de fonctionner la scierie abandonnée. M. de Catalogne, ne disposant pas de l'argent nécessaire pour récompenser et aider Louis, lui fit deux propositions : si Louis rétablissait le moulin pour lui-même, il lui abandonnait la jouissance de tout pendant deux ans, et à partir de la troisième année Louis donnerait le tiers des profits à M. de Catalogne, et cela pendant sept ans, et, de plus, M. de Catalogne lui accordait une terre de trois arpents sur quarante; ou bien, Louis achèterait la seigneurie moyennant une rente de cent soixante livres par an, rachetable au moyen de cinq cent livres par an.

Malheureusement, peu de semaines après cette offre, M. de Catalogne mourut à Louisbourg. Sa fille, Geneviève, héritière et procuratrice de sa mère, loua le moulin à scie pour neuf ans à Louis D'Amours le 15 février 1730. Il avait le droit de prendre tout le bois qu'il voudrait sur la seigneurie des Prairies Marsolet. Pendant deux ans Louis aurait la pleine jouissance du moulin et des profits. Les sept années suivantes il devait donner un tiers des profits à la succession, qui assumait aussi un tiers des frais d'exploitation.



Par suite de cette transaction, Louis se lia d'amitié avec la demoiselle Geneviève de Catalogne et la demanda en mariage. Louis avait alors trente deux ans, et Geneviève en avait trente. Elle était sa deuxième cousine par le côté maternel de l'un et de l'autre. Le contrat fut dressé le vingt-neuf novembre 1730 et donnait à la future épouse un douaire préfix de trois mille livres. La cérémonie de mariage eut lieu à Montréal le deux décembre, à l'église Notre-Dame.

Les jeunes mariés s'installèrent aux Prairies Marsolet et le 6 mars 1733 naissait une fille baptisée Geneviève, qui est morte en bas âge.

L'année suivante, 1734, Louis fut nommé pour accompagner le fils aîné de la Vérendrye vers les postes de l'Ouest. Il fut préposé au fort Maurepas sur la rivière Winnipeg, avec une petite garnison de quatorze hommes. C'était le temps où M. de la Vérendrye et ses fils faisaient les grandes découvertes de l'Ouest canadien jusqu'aux Rocheuses. Louis a dû passer quelques années à ce poste, puis en 1738, il fut dépêché avec deux canots au confluent de l'Assiniboine et de la rivière Rouge pour y fonder un poste de traite avec les Indiens : c'est le "fort Rouge" dont le nom est perpétué par un quartier de la ville de Winnipeg.

Malgré ces obligations militaires, Louis pouvait revenir à la seigneurie Marsolet, car sa belle-mère, Marie-Anne Lemire, lui donna une autre terre de dix arpents de front sur toute la profondeur de la seigneurie. Huit mois plus tard, la belle-mère "constitue son procureur général et spécial le sieur Louis D'Amours de Louvière, auquel elle donne pouvoir de gérer toutes les affaires de la seigneurie de Marsolet." Louis devint ainsi pratiquement seigneur sans en avoir le titre. Et le même jour, la généreuse belle-mère lui accorde deux terres de deux arpents et deux perches chacune sur quarante arpents de profondeur, moyennant un quart de minot de blé pour chaque vingt arpents de superficie.

Avec ses occupations militaires et la gestion de la scierie comme des affaires de la seigneurie, Louis avait de quoi s'occuper. Sa famille augmentait aussi.

Madame D'Amours sentait, elle aussi, le besoin de se faire aider. Avec son mari elle accepta la mise à leur service de deux jeunes filles, demoiselles Cronier, âgées de quinze et dix-sept ans, pendant que leur mère ferait un voyage en France pour aller rejoindre son mari.

Comme tout administrateur de seigneurie, Louis eut parfois de la difficulté avec les habitants du fief de Catalogne, soit pour le paiement des cens et rentes, soit pour les autres droits du seigneur.

Le bail du moulin à scie vint à terme en 1739. Tout en abandonnant la gérance du moulin à scie, Louis continua l'administration de la seigneurie au moins jusqu'en 1742, alors qu'il fit procès à Jean Bapt. Bigot dit Duval à propos de la concession à ce dernier.

C'est vers ce temps que Louis préféra partir pour laisser la place à Joseph, fils de M. de Catalogne. Au cours de ses voyages, il avait admiré les belles forêts bordant la rivière Châteauguay, et conçut le projet d'y établir une scierie comme aux Prairies Marsolet. Il transporta donc toute sa famille à Montréal vers 1742. Presque aussitôt il obtint une concession de dix arpents de front sur quarante arpents de profondeur sur cette rivière, le 10 juin 1742. C'était au lieu nommé "Portage du côté du Sud". Quelque temps après, Louis s'associa avec son beau-frère, Pierre-Etienne de Villedonné, pour exploiter ensemble un moulin à scie sur cette propriété.

Tout semblait aller pour le mieux quand madame D'Amours tomba malade et décéda rapidement, le 7 janvier 1743. Louis resta veuf avec quatre jeunes enfants. Avec l'aide de sa belle-mère, il essaya d'élever cette famille de son mieux, mais se rendit compte qu'une femme était indispensable.

Cette fois encore, Louis demanda la main de la fille d'un officier. Marie-Joséphé Tonti était la fille du baron de Palaudy, Alphonse de Tonti, commandant au Détroit. Son oncle, Henri de Tonti, avait accompagné Cavelier de la Salle jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Le contrat de mariage fut dressé devant un nombre imposant de personnages influents à Montréal: Monseigneur Charles Marquis de Beauharnois, commandant de l'ordre militaire de St-Louis, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi pour toute la Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane; Messire Joseph Bois Berthelot de Beaucourt, chevalier dud. ordre militaire St-Louis, gouverneur de cette ville et gouvernement; François de Gannes, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, lieutenant du Roi de cette ville et gouvernement; Honoré Michel de la Rouvillière, commissaire ordonnateur; Charles Lemoyne, baron de Longueuil, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, major des troupes de la place de cette ville; Pierre-Etienne de Villedonné, cadet à l'aiguillette et dame Marie D'Amours, beau-frère et sœur; Louis Hector le Fournier, écuyer, sieur du Vivier, lieutenant des troupes, son beau-frère; Louis-Mathieu D'Amours, écuyer, sieur de Clignancourt et dame Madeleine Després son épouse, cousins; le sieur Jean Lemire et son épouse; Claude Joseph de Tonti, écuyer, lieutenant des troupes et dame Louise Jacques du Buisson, son épouse; François Dejordy, écuyer; Marie-Anne Rivard, épouse de François Picoté, écuyer, sieur de Bellestre, officier des troupes, sa cousine; Jean-Baptiste Céloron, écuyer, sieur de Blainville, et dame Suzanne-Hyacinthe de Langloiserie, son épouse, cousin et cousine; René Godefroy, écuyer, sieur de Linctot, capitaine des troupes, et dame Catherine Dailleboust son épouse, cousin et cousine, etc. Par cette liste incomplète de témoins, parents et amis, il est facile de conclure que ce mariage prit beaucoup d'importance dans le monde militaire de Montréal.

Louis accorda comme douaire préfix à sa future épouse la somme de quinze cent livres et comme préciput la somme de cinq cent livres en monnaie ou en meubles selon la prisée de l'inventaire. D'un commun accord les futurs époux acceptaient de nourrir, vêtir et élever les enfants du premier lit jusqu'à l'âge de majorité, pour le revenu de leurs biens. Ensuite de quoi l'aspirant fit don entre vifs de tous ses biens à sa bien-aimée future épouse.

Le mariage eut lieu le 26 avril 1745 en l'église Notre-Dame de Montréal.

L'année suivante naissait une fille baptisée Marie-Thérèse, le deux septembre 1746. Plus tard une deuxième fille vint réjouir le foyer de Louis et fut baptisée sous le nom de Marie-Charlotte. En 1753 un garçon, puis en 1754 une fille furent baptisés, mais moururent l'un et l'autre après quelques jours. Le 7 novembre 1754, Louis vendit une portion de ses terres Louis Vignola, comprenant trois arpents sur vingt-cinq de profondeur, faisant face sur la rivière du Loup, pour la somme de mille livres.

Les durs travaux et les longs voyages eurent raison de la santé de Louis. Après une courte maladie, il expira le 22 janvier 1755, à l'âge de cinquante ans. Il laissait une veuve explorée et quatre enfants: Louis-Michel, dix-neuf ans, et Louise-Geneviève, seize ans, issus du premier mariage, et Marie-Thérèse, neuf ans, et Marie-Charlotte, sept ans, du deuxième lit. Sept autres enfants étaient morts en bas âge.

La veuve Marie-Joséphé de Tonti garda les enfants avec elle selon le contrat de mariage et songea à se remarier. Le 18 avril 1757, elle se maria à Pierre Tremblay, veuf, originaire de Kamouraska.

## **SOURCES**

### **Louis Bertin D'Amours III-c.**

Danré de Blanzly : 20 déc. 1744; 17 avril 1745; 7 nov. 1754.

Dulaurent : 9 oct. 1738.

Guillet de Chaumont : 29 nov. 1730.

Porlier : 6 et 10 juin 1742.

Raimbault, fils : no. 474, no. 754-A, no. 806, no. 807.

R.A.Q., Vol. 21, p. 80; 130.

R.S.C. 1906, p. 80-81.

"Dictionnaire général", P. Lejeune, o.m.i. "Paul Marin", "Tonti".

"Ordonnances de l'Intendant", Vol. III, 25 juil. 1742.

"Registres des forts St-Jean, Duquesne, Châteauguay et Beauharnois," (Châteauguay, années 1753, 1754, 1757).

"Journal and letters of La Verendrye and his sons", by Burpee.

"The Publications of the Champlain Society", p. 298-308.

"Histoire de la paroisse de Champlain", Chan. J. J. Cloutier, p. 93.

"Mère d'Youville", Albertine Ferland-Angers, p. 348, note 17